

COMMUNIQUE DE PRESSE

PAERPA

Les personnes âgées des Hautes-Pyrénées vont bénéficier des premiers plans personnalisés de santé

Pour leur santé, nos aînés ont besoin d'une prise en charge coordonnée, qui favorise au maximum leur maintien à domicile. Cette coordination va se renforcer avec la mise en place des tous premiers plans personnalisés de santé (PPS). Signés par le patient et son médecin traitant, ils impliquent tous les professionnels qui interviennent au plus près de chaque personne âgée de 75 ans et plus.

Le département des Hautes-Pyrénées expérimente de nouvelles formes de prise en charge de la santé de nos aînés. L'objectif est simple : il s'agit à chaque étape de leur parcours de santé de leur éviter des difficultés de prise en charge qui pèsent parfois lourdement sur l'organisation de leur vie quotidienne. La recherche de ces pistes d'amélioration est menée dans le cadre de l'expérimentation PAERPA (Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie). L'Agence régionale de santé de Midi-Pyrénées y mobilise tous les acteurs locaux, notamment le Conseil général et l'Assurance Maladie. Au plus près des personnes âgées, les professionnels de santé libéraux et hospitaliers, s'y impliquent en équipes pluriprofessionnelles.

Des réunions de proximité ont rassemblé ces derniers jours les professionnels de santé des Hautes-Pyrénées, pour développer des plans personnalisés de santé au bénéfice des personnes âgées de 75 ans et plus. La dernière de ces rencontres est organisée ce Jeudi 11 décembre 2014 à Vic en Bigorre, en présence de Mme Monique Cavalier, Directrice Générale de l'ARS Midi-Pyrénées et des partenaires du projet PAERPA.

Une prise en charge personnalisée pour chaque personne âgée

A l'écoute de chacun de ces patients et de leur entourage, la mise en place d'un plan personnalisé de santé mobilise l'équipe soignante de proximité, dans une approche pluriprofessionnelle autour du médecin traitant. Ce temps de synthèse dans le parcours de santé est l'occasion d'une analyse commune face à une situation médico-sociale qui se complexifie. Le projet personnel du patient est pris en compte, des objectifs sont définis en commun et un suivi est assuré régulièrement. Une check-list aide à hiérarchiser les priorités à traiter dans la vie quotidienne du patient (médicaments, alimentation, isolement, mobilité, précarité ...). Au final, chaque plan personnalisé de santé se concrétise sous la forme d'un document de deux pages, qui récapitule pour chaque personne ses contacts, son plan de soins et son plan d'aides.

.../...

Cette démarche innovante dans le parcours de santé des aînés va manifestement se démultiplier rapidement dans les Hautes-Pyrénées. Sur le terrain, les acteurs de santé partagent les mêmes constats : les personnes âgées concernées aspirent avant tout à éviter les hospitalisations, et sont satisfaites de voir les soignants les écouter et s'organiser autour d'elles pour favoriser leur maintien à domicile le plus longtemps possible.

Pour améliorer la qualité de prise en charge et la qualité de vie, l'intérêt de ces plans personnalisés de santé est souligné par des médecins généralistes locaux : *"Quand on fait un PPS, on prend le temps de faire une pause dans la prise en charge d'un patient, de l'écouter, lui ou sa famille, de se réunir pour ajuster nos objectifs communs... mais au final on gagne du temps"*. Nos aînés y gagnent de leur côté de l'attention et des solutions adaptées pour mieux faire face aux difficultés de leur vie quotidienne.